

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 4 avril 2023
à 19 h**

ORDRE DU JOUR - PROJET

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Période de questions des membres du conseil
- 10.04 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 avril 2023
- 10.05 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 mars 2023, à 19 h

15 – Déclaration-Proclamation

- 15.01 Appuyer la motion concernant la cession d'un terrain aux fins d'un projet de maison d'hébergement de femmes victimes de violence conjugale qui sera déposée lors du prochain conseil municipal de la Ville de Montréal - réitérer la demande faite par la résolution CA22 12027

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Approuver le projet convention modifié et accorder un soutien financier additionnel de 30 000 \$ à l'organisme Service d'aide communautaire Anjou (SAC Anjou) afin d'assurer la poursuite du projet « Jeux de la rue à Anjou » jusqu'au 30 juillet 2023 dans le cadre du programme de financement Prévention Montréal du Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- 20.02 Approuver le projet de convention modifié et accorder un soutien financier additionnel de 40 000 \$ à l'organisme Projet Ado Communautaire en Travail de rue (PACT de rue) afin d'assurer la poursuite du projet « Travail de rue Anjou » jusqu'au 30 septembre 2023 dans le cadre du programme de financement Prévention Montréal du Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- 20.03 Autoriser une dépense totale de 185 248,90 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Pavage des Moulins Inc au montant de 149 588,22 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection du stationnement de la rue Baldwin de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public 2023-04-TR (5 soumissionnaires)
- 20.04 Autoriser une dépense totale de 178 901,10 \$, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à G. Daviault Ltée au montant de 172 232,55 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'une nouvelle clôture au terrain de soccer et à la piste d'athlétisme au parc Lucie-Bruneau à l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public 2023-17-TR (3 soumissionnaires)

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1^{er} février 2023 au 28 février 2023

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin de régulariser l'empiètement, dans la marge latérale, d'un balcon pour l'immeuble situé au 10175, promenade des Riverains - lot 2 750 074 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.02** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser la modification d'une enseigne au sol dérogoatoire bénéficiant d'un droit acquis ainsi qu'une superficie maximale de 14,7 mètres pour cette enseigne au sol, située au 7160 à 7172, rue Bombardier et 9501 à 9505, boulevard des Galeries-d'Anjou - lot 2 802 271 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.03** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux - Brocante printanière et Brocante automnale - organisés par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou le 27 mai 2023 et le 16 septembre 2023
- 40.04** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue de l'événement spécial - Salon des minéraux - organisé par le Club de minéralogie de Montréal du 1^{er} juin 2023 au 4 juin 2023
- 40.05** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux - Danse en ligne - organisés par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou tous les mardis du 6 juin 2023 au 12 septembre 2023
- 40.06** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue de l'événement spécial - Olympiades - organisé par le Collège d'Anjou le 25 mai 2023
- 40.07** Donner un avis de motion du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » afin d'encadrer les différents types d'hébergement touristique
- 40.08** Adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » afin d'encadrer les différents types d'hébergement touristique
- 40.09** Adopter le premier projet résolution intitulée « Résolution modifiant la Résolution CA21 12123 concernant le projet de construction d'un bâtiment résidentiel avec rez-de-chaussée commercial situé au 8601, 8605 et 8613, avenue de Chaumont - lot 1 111 935 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal», afin de prolonger le délai de réalisation

- 40.10** Adopter le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de modifier certaines dispositions relatives aux usages prescrits aux grilles des spécifications et aux plateformes autour d'une piscine ou d'un spa
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser l'usage « industrie d'aliments et de boisson » pour l'immeuble situé au 9555, boulevard du Golf, lots 1 144 260, 1 144 211, 1 144 214 et 1 423 023 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-012)
- 40.12** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment mixte de cinq étages au 7101, rue Jarry Est, lot 1 006 218 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.13** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser la démolition d'une habitation unifamiliale et la construction d'une habitation trifamiliale au 7150, avenue Lévesque, lot 1 110 979 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-014)
- 40.14** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment institutionnel de deux étages au 8650, boulevard Yves-Prévost, lots 1 111 629 à 1 111 632 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-015)

70 – Autres sujets

- 70.00** Levée de la séance ordinaire du 4 avril 2023